



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, jeudi 28 janvier 2021

PLAN DE SAUVEGARDE DE L'ARLEQUIN TOUS LES PARTENAIRES RÉUNIS POUR OFFICIALIZER LE LANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES LOGEMENTS DE L'ARLEQUIN

Ce jeudi 28 janvier 2021 débute la seconde phase du plan de sauvegarde de l'Arlequin à la Villeneuve de Grenoble, concrétisée par la signature d'une convention portant sur la réhabilitation de 586 logements en copropriétés mixtes (logements sociaux et logements privés). La convention, soutenue par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), et signée par 18 partenaires, permettra de lancer dès février 2021 les travaux de rénovation des logements pour un investissement global de 45,5 millions d'euros.

Initié en 2013, le projet de réhabilitation est au cœur du programme de renouvellement urbain des Villeneuves de Grenoble et d'Echirolles, et s'insère pleinement dans le projet GrandAlpe. La première phase du projet, qui a permis une scission des copropriétés, s'est déroulée entre 2018 et 2020.

La seconde phase du projet se déroulera jusqu'à 2024. La mise en œuvre des travaux de réhabilitation est assurée par les services de Grenoble-Alpes Métropole au titre de sa compétence « politique de l'habitat ». En effet, le projet implique un renouvellement urbain conséquent et répond à plusieurs enjeux :

- Diminuer la consommation énergétique des bâtiments, et ainsi diviser par deux les charges de chauffage des propriétaires (objectif énergétique inférieur de 20% au niveau certifié BBC Rénovation, soit 77 kWhEP/m² an)
- Améliorer le dispositif de sécurité incendie des bâtiments (réalisation de montées supplémentaires dans les immeubles)
- Améliorer la qualité de vie des habitants, recueillir les besoins des populations et répondre à leurs demandes, notamment en entreprenant des travaux sur les parties communes des bâtiments (enveloppe des bâtiments, halls d'entrée, locaux dédiés, montées et coursives)

Un dispositif unique

Le plan de sauvegarde de l'Arlequin est unique en Isère, combinant un financement par des aides importantes de l'Etat et des collectivités, une réhabilitation de logements privés tout en intégrant les logements sociaux grâce aux aides de l'Agence nationale pour la rénovation Urbaine (ANRU).

Qui sont les signataires de la convention ?

- L'Etat, représenté par le Préfet de l'Isère
- Grenoble Alpes Métropole
- La Ville de Grenoble et son centre communal d'action sociale
- Le Conseil départemental
- L'agence nationale de l'Habitat (Anah)
- L'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
- Les syndicats de copropriétaires
- ACTIS
- La Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH)
- PROCIVIS Alpes Dauphiné

Un investissement ambitieux pour un projet de grande ampleur

Le plan de sauvegarde de l'Arlequin est financé par les aides de l'État et des collectivités, et permet d'intégrer des logements sociaux grâce aux aides de l'Agence nationale pour la rénovation Urbaine (ANRU). Son coût total s'élève à 45,5 millions d'euros. Répartition des financements :

- Agence nationale de l'habitat (Anah) = 21,9 millions d'euros
- ANRU = 3,9 millions d'euros
- Bailleurs sociaux = 12,5 millions d'euros
- Syndicats des copropriétaires = 3,1 millions d'euros
- Grenoble-Alpes Métropole = 2,8 millions d'euros
- Ville de Grenoble = 1,1 millions d'euros
- Banque des territoires = 101 175 euros

Une opération au cœur du projet de renouvellement urbain des Villeneuves de Grenoble

Le projet s'inscrit dans une dynamique de création d'emplois et d'insertion, notamment par le biais d'actions qui seront menées en ce sens. Il s'agit de transformer durablement ces quartiers en renforçant leur attractivité, en favorisant la mixité sociale, en améliorant la qualité de vie des habitants. Les Villeneuves ont ainsi vocation à devenir le premier écoquartier populaire de France.

Au total, 191 millions d'euros sont investis pour les Villeneuves de Grenoble et le Village Olympique, dont 94,2M€ sur l'habitat public et 35,2M€ sur l'habitat privé. Le projet rendra possible la réhabilitation de près de 1300 logements sociaux (730 au Village Olympique, plus de 560 à l'Arlequin dont 236 dans le cadre du Plan de sauvegarde) et 350 logements privés (toujours dans le cadre du Plan de Sauvegarde).



Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05/33 80
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

Contact presse
Grenoble Alpes Métropole

Jessica BITTON - Cabinet du Président
jessica.bitton@grenoblealpesmetropole.fr
04 56 38 31 67 / 06 31 93 50 63